

POLITIQUE DE LA VILLE ET COHESION SOCIALE

Le développement économique dans les quartiers : les Zones Franches Urbaines (ZFU

)

- la relance du dispositif existant :

Le dispositif spécifique d'exonérations fiscales et sociales des ZFU, entré en vigueur le 1^{er} janvier 1997, est à nouveau applicable depuis le 1^{er} janvier 2003 dans les 44 ZFU existantes.

. une ZFU dans le Val d'Oise à Garges/ Sarcelles : quartier de la Dame Blanche Nord et Ouest, la Muette, les Lochères.

Les documents relatifs aux délimitations de la ZFU rue par rue (décret du 26-12-1996) peuvent être consultés :

- à la DIV : www.ville.gouv.fr
- à la préfecture
- à la direction des services fiscaux
- dans les communes

Les exonérations : www.ville.gouv.fr

Les contacts pour en savoir plus : les services fiscaux peuvent être joints par téléphone au 01 34 24 56 58 (Mme Giordmaina) et la communauté d'agglomération Val de France au 01 34 07 17 70.

- la création de nouvelles ZFU à compter du 1^{er} janvier 2004 :

Dans le Val d'Oise, 2 nouvelles ZFU ont été créées (décret du 12 mars 2004) :

. à Argenteuil, quartier du Val d'Argent

. à Villiers-le-Bel, quartier du Puits la Marlière, Derrière les Murs de Monseigneur et ses abords.

Les documents relatifs aux délimitations des ZFU rue par rue (décret du 12 mars 2004) peuvent être consultés :

- à la DIV : www.ville.gouv.fr
- à la préfecture
- à la direction des services fiscaux
- dans les communes

Les exonérations : www.ville.gouv.fr

Les contacts pour en savoir plus :

. les services fiscaux peuvent être joints par téléphone au 01 34 24 56 58 (Mme Giordmaina)

. pour la ZFU d'Argenteuil, l'Espace Initiative Emploi d'Argenteuil peut être joint par téléphone au 01 39 81 81 93

. pour la ZFU de Villiers-le-Bel, la communauté d'agglomération Val de France peut être jointe par téléphone au 01 34 07 17 70

Les équipes de réussite éducative

Elles visent à accompagner les enfants et les adolescents de 02 à 16 ans, présentant des signes de fragilité et accusant des retards scolaires, ainsi que leurs familles. Il s'agit, par un accompagnement individualisé, d'apporter un soutien individualisé à l'enfant ou à l'adolescent, non pas seulement en tant qu'élève, mais appréhendé également dans l'ensemble de son contexte de vie. Le contexte culturel, social, ou sanitaire propre à chaque élève est donc pris en compte.

Les équipes de réussite éducative feront donc appel non seulement au personnel enseignant et non enseignant de l'éducation nationale, mais aussi au personnel du département, de la CAF, ainsi qu'aux associations.

Le Parcours d'Accès aux Carrières Territoriales et de l'Etat (PACTE)

Il s'agit d'un nouveau mode de recrutement dans la fonction publique destiné prioritairement, dans ses modalités, aux personnes issues des zones urbaines sensibles.

Juridiquement, ce dispositif, qui entrera en vigueur à l'automne 2005, s'adresse aux jeunes de 16 à 25 ans sans diplôme ou en chômage de longue durée et aux chômeurs de longue durée de plus de 45 ans.

Il proposera, au terme d'un contrat de professionnalisation d'une durée maximale de 2 ans alternant formation et stage, d'intégrer la fonction publique en qualité de fonctionnaire par un examen professionnel.